

Nouveau tour de vis attendu sur l'apprentissage en 2026

En l'état actuel du projet de budget, **le ministère du Travail** devrait faire une croix sur 1,5 milliard d'euros, dont les deux tiers ciblés sur l'apprentissage, indique *Les Echos*. Reste à charge pour l'employeur, subventions aux CFA, lutte contre la fraude : une partie des coupes proviendra de mesures déjà annoncées, mais, pourrait s'y ajouter une diminution des crédits alloués aux conseils régionaux pour aider au fonctionnement de CFA implantés dans leurs départements. L'autre partie proviendra d'un nouveau serrage de vis sur la prime à l'embauche d'un apprenti. À quelle hauteur ? La copie ne semble pas encore arrêtée. Une des pistes à l'étude consisterait à calculer la prime en fonction du nombre exact de jours du contrat. Ce coup de vis ne semble pas avoir freiné outre mesure l'appétit des employeurs. Sur les six premiers mois de l'année, le ministère du Travail a comptabilisé près de 95 000 nouveaux contrats signés, à peine 1 300 de moins que sur la même période de l'année dernière. L'autre grand poste d'économies du ministère porte sur le CPF, à hauteur de 300 millions, révèle le quotidien. Dans le viseur figurent les achats de bilans de compétences notamment. Le ministère prévoit de réduire encore la voilure sur le dispositif de l'insertion par l'activité économique, mais aussi chez France Travail, de deux manières : suppression de 500 postes à temps plein et frais de fonctionnement. Toutes ces économies seront-elles remises à zéro en cas de nouveau gouvernement ? « Gauche ou droite, la direction du Budget reste la direction du Budget et les équipes techniques, elles, ne changent pas », estime un bon connaisseur de la machinerie gouvernementale. (Les Echos, p.4)